



Un contexte favorable au tourisme fluvial

samedi 30 mai 2020, par [lpe](#)

Alors que la navigation de plaisance reprend progressivement à compter de ce vendredi 29 mai sur l'ensemble du réseau géré par Voies navigables de France (en fonction des autorisations préfectorales délivrées localement) et que les perspectives de reprise des activités touristiques s'ouvrent dès le mois de juin suite aux annonces du Premier Ministre, les chiffres du tourisme fluvial démontrent une nouvelle fois la croissance de ce secteur qui attire de plus en plus.

Avec près de 11,3 millions de passagers transportés (+2,1% par rapport à 2018 et +16,2% par rapport à 2016 alors que le tourisme avait connu une baisse suite aux attentats), le tourisme fluvial a enregistré des résultats très positifs en 2019. Près des deux tiers de la clientèle du tourisme fluvial (65%) a été originaire de l'étranger l'an dernier.

Au global, les 5 filières du secteur [1] génèrent 1,4 milliard d'euros de retombées économiques, dont 845 millions directement pour les territoires chaque année (selon une étude publiée par VNF en février dernier).

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au Covid-19, le tourisme fluvial apparaît comme un mode de vacances adapté aux besoins de l'été, grâce à son offre diversifiée : location de bateaux habitables, plaisance privée et activités fluvestres (Le terme fluvestre associe les activités sur et autour de la voie d'eau - alliant fluvial et terrestre), notamment.

En 2019, le tourisme fluvial a enregistré 15,4 millions de journées-passagers [2], ce qui représente depuis 2016 une croissance de +10,8% (soit une croissance moyenne supérieure à 3% par an). 42% de ces journées-passagers sont réalisées hors des grandes métropoles.

En 2019 cette croissance a été tirée principalement par 2 filières :

- les bateaux-promenades, qui affichent une croissance de +5,7% par rapport à 2018 (+29,2% depuis 2016) à Paris avec près de 8 millions de passagers et restent très attractives en province avec près de 3 millions de personnes transportées ;
- Les péniches-hôtels, en croissance de +10,3% (en nombre de journées-passagers) et fortement contributrice en termes de retombées économiques. En effet, bien que cette filière représente une part marginale au sein du tourisme fluvial (1%), du fait de son caractère haut de gamme, elle a généré en 2019 62,4 millions d'euros au bénéfice des territoires.

De son côté, la plaisance privée se maintient à un niveau équivalent à 2018, avec 2,2 millions de journées-passagers. La location de bateaux habitables, qui avait connu un rebond en 2018, affiche, quant à elle, un résultat moindre en 2019 (une baisse de -2% du nombre de journées-passagers).

Concernant les paquebots fluviaux hors Rhin, malgré un nombre d'escales en forte augmentation et alors que cette activité avait été stable les années précédentes, elle a connu une baisse de -6% en termes de journées-passagers.

Point notable concernant les résultats 2019, on constate une croissance forte et continue de la part des clients étrangers, qui représentent près des 2/3 des clients du tourisme fluvial (contre 56,4% en 2018 et

46,9% en 2016). Cette part sera à observer de près en 2020.

Les principaux chiffres de l'impact économique du tourisme fluvial :

- 1,4 milliard d'euros de retombées économiques
- 845 millions de retombées pour les territoires, dont 63% hors des grandes Métropoles
- 358 opérateurs, dont 64% d'indépendants ou de TPE
- 6200 emplois directs, dont 74% d'emplois permanents
- Un hébergement marchand de plus de 19500 lits, réparti sur 2000 bateaux
- Une capacité de transport de passagers de 167000 places, répartie sur plus de 16000 bateaux
- Un levier d'attractivité très important : 89% des clients de la croisière fluviale ne seraient pas venus sur le territoire s'il n'y avait pas eu cette activité

Le tourisme fluvial, une multitude de destinations idéales pour cet été

Alors que la crise sanitaire que traverse le pays touche de plein fouet le secteur touristique et fait apparaître de grandes inquiétudes pour la saison 2020, le tourisme fluvial semble être un mode de vacances adapté aux besoins de l'été, grâce à son offre diversifiée : location de bateaux habitables, plaisance privée et activités fluviales notamment.

Loin de la foule, les cours d'eaux proposent des espaces de respiration peu fréquentés pour les vacanciers et habitants désireux de déconnecter et de porter un autre regard sur leurs territoires. Au cœur d'une nature préservée, en petit groupe et potentiellement proche de chez soi, les canaux et rivières offrent la liberté d'un voyage à la carte, où chacun vit à son rythme avec de belles opportunités d'activités, de découvertes patrimoniales et culturelles.

Notes

[1] Le tourisme fluvial est constitué de 5 filières : les paquebots fluviaux, les péniches-hôtels, les bateaux promenades, les bateaux de location habitables sans permis et la plaisance privée.

[2] L'indicateur « Journée-passager » résulte de la multiplication du nombre de passagers par le nombre de journées passées à pratiquer l'activité. Par exemple, une croisière en paquebot fluvial durant en moyenne 6,7 jours, on multiplie le nombre de passagers ayant embarqué par ce chiffre pour obtenir le nombre total de « journées-passagers » ayant exercé cette activité. Les croisières en bateau promenade sont assimilées à une « journée » de croisiéristes (pour prendre en compte les temps précédant et suivant la croisière).